

**Effets scolaires**  
**Année scolaire 2024-2025**  
**Groupe 961**

1	Cartable à 3 anneaux de 3 pouces (couverture rigide)
1	Paire de ciseaux à bout rond
6	Crayons à mine HB ou crayons à la mine triangulaires
2	Étuis à crayons
2	Gommes à effacer blanches
2	Boîtes de 16 crayons feutres à pointes larges
2	Enveloppes protectrices transparentes pour documents 3 trous avec velcro (8 ½ cm x 11 cm)
1	Couvre-tout (vieille chemise ou autre pour les arts plastiques)
1	Sac pour y déposer ses vêtements d'éducation physique
7	Couvertures de présentation à 3 attaches métalliques (1 rouge, 1 vert, 1 orange, 1 jaune, 1 bleu, 1 mauve, 1 blanc)
3	Crayons effaçables à sec
1	Efface à tableau effaçable à sec
1	Tableau blanc 8 ½ x 11 effaçable à sec
30	Pochettes protectrices en plastique transparent à 3 trous
2	Colles en bâton de 40 gr.



***Veillez porter attention aux listes qui peuvent être fournies par certains détaillants. Seule la liste fournie par l'école est officielle.***

Vous vous procurez ces articles dans le magasin de votre choix.

Veillez noter que :

- ✓ Les fournitures scolaires en bon état peuvent être réutilisées d'année en année;
- ✓ Tous les articles doivent être identifiés au nom de l'enfant;
- ✓ Tous les articles doivent être en possession de l'enfant dès le 29 août 2024.

Dans le cadre du cours d'éducation physique, votre enfant doit avoir en sa possession des souliers de course, un pantalon court et un chandail à manches courtes autres que ceux portés en classe. Ces articles sont requis par souci de santé et d'hygiène. Ces articles doivent être transportés dans un sac en tissu.